

CMS Francis Lefebvre

Douane, Commerce International, Accises

Novembre 2026

Le contexte

Le développement du commerce international dans un contexte de tensions internationales entraînant des hausses de droits de douane ou des mesures de politique commerciale protectionnistes, l'augmentation des conventions internationales et des accords de libre-échange, ainsi que l'accroissement de politiques réglementaires encadrant la circulation des marchandises et des sanctions internationales témoignent de l'importance de la matière douanière pour les opérateurs économiques.

L'environnement international reflète un « retour des frontières », phénomène qui s'est illustré par exemple par la politique tarifaire américaine ou encore les mesures de politique commerciale de l'UE ou les réglementations renforcées de contrôle à la frontière des produits ou de leur mode de fabrication selon des normes éthiques ou des considérations environnementales.

Aujourd'hui, les opérateurs doivent ainsi faire face à des réglementations douanières et réglementaires d'une grande diversité, puisque celles-ci concernent tant la perception de droits et taxes (valeur en douane, origine, classement tarifaire ; régimes particuliers ; mesures antidumping, subventions, sauvegardes...) que, notamment, des mesures de restriction à la circulation (réglementation sanitaire/phytosanitaires ; biens à double usage ; autorisations d'importation ou d'exportation...). Les questions de souveraineté des Etats combinées à la protection des citoyens, les mesures protectionnistes ou de contrôle de la circulation des marchandises se renforcent. L'export control est devenu un paramètre du commerce international, l'import control devant lui aussi être tout autant reconnu.

En outre, la réforme du code des douanes de l'Union, combinée à d'autres mesures de contrôle du e-commerce ou de passeport numérique des produits va venir révolutionner la traçabilité des flux au travers notamment du data-hub européen.

L'univers de la matière douanière se partage ainsi pour les entreprises entre levier de compétitivité et risque de conformité.

Ce contexte de foisonnement réglementaire se rencontre aussi pour les matières constituant autrefois la « fiscalité douanière », telles que la fiscalité énergétique et environnementale, les accises sur les tabacs et alcools, l'octroi de mer... qui rejoignent en tout en partie le code des impositions sur les biens ou services (CIBS). La reconfiguration administrative et juridictionnelle de ces taxes en France, du fait d'un transfert de compétence de la DGDDI à la DGFIP, se combine avec les orientations portées par le législateur européen, notamment en matière de protection de l'environnement et de dématérialisation des procédures.

Tant d'enjeux qui doivent être maîtrisés par les opérateurs économiques dans le cadre de leurs activités, pour assurer leurs obligations de conformité.

Notre équipe vous assiste en la matière, tant au stade du conseil que du contrôle ou du contentieux. Elle peut en outre s'appuyer, dans le cadre des missions qui lui sont confiées, sur les départements compétents du cabinet par exemple en matière de fiscalité directe, de TVA ou de droit économique en charge des questions de réglementation des produits.

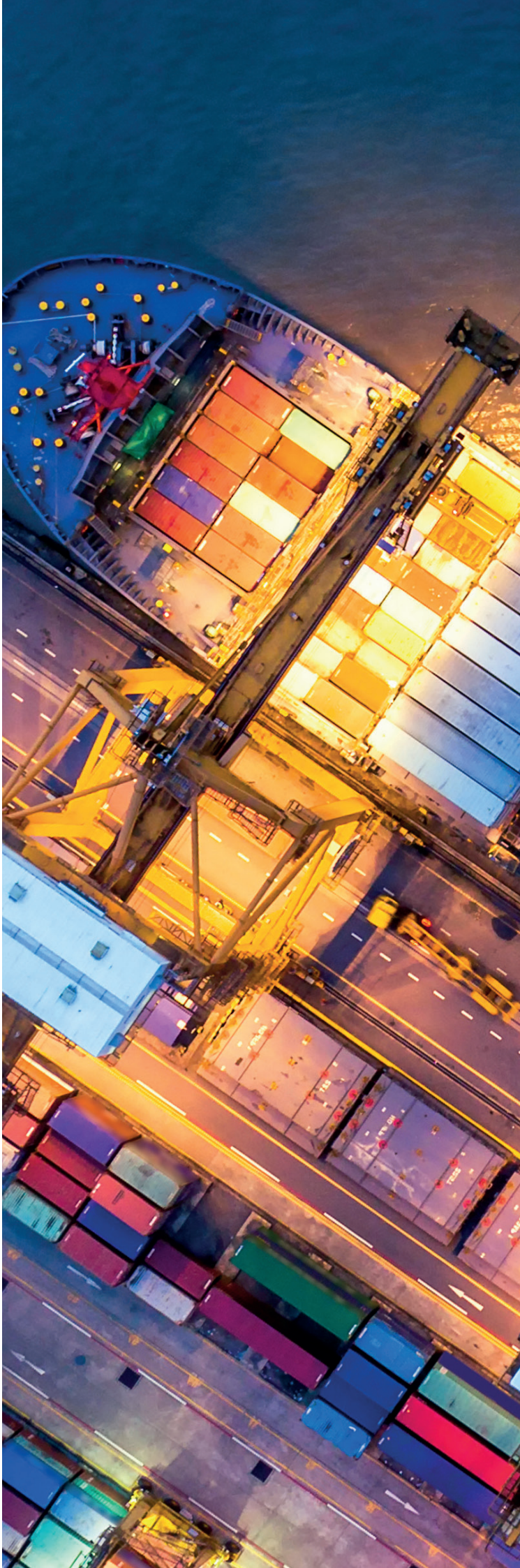

Nos domaines d'intervention

Notre équipe accompagne au quotidien ses clients autour de quatre pôles d'activités :

– lla conformité douanière ;
– l'export – import control / Politique commerciale et de sécurité de l'UE ;
– la fiscalité énergétique et environnementale ;
– les accises sur l'alcool et le tabac et l'octroi de mer.

La conformité douanière

Notre équipe intervient sur toutes les problématiques relatives aux opérations douanières, tant européennes que nationales et en particulier :

– Détermination des éléments de taxation aux droits de douane :
  • Classement tarifaire et Renseignement Tarifaire Contraignant ;
  • Valeur en douane et ses implications (redevances, prix de transfert, incoterms, conventions d'ajustement, de valeurs provisoires, etc.) ;
  • Origine non préférentielle et Made in, origine préférentielle, déclaration sur l'origine, statut d'exportateur agréé ou enregistré, Renseignement contraignant sur l'origine.

– Choix et mise en place d'un régime douanier particulier :
  • Admission temporaire (marchandises et moyens de transport) et carnet ATA ;
  • Destination particulière ;
  • Perfectionnement actif et passif ;
  • Entrepôt ;
  • Zone franche ;
  • Régime des retours ;
  • Franchises douanières.

– Procédures de dédouanement et autres documentations nécessaires à ces formalités (factures, licences, autorisations, certificats...)
– Relations entre opérateurs économiques (représentants en douane enregistrés, fabricants, entrepositaires, transporteurs et logisticiens...)
– Navigation aérienne (aéronefs civils, commerciaux ou militaires)
– Navigation maritime (navires de plaisance ou navires de commerce, yachting...)
– Transport et déclaration d'argent ou de valeurs transfrontaliers

Export-Import control / Politique commerciale et de sécurité commune de l'UE :

Notre équipe Douane accompagne les entreprises, en conseil comme en contentieux, pour sécuriser leurs flux à l'importation et à l'exportation au regard des restrictions, des mesures de politique commerciale et des sanctions de l'Union européenne.

– Détermination des éléments de taxation aux droits de douane :
  • Classement tarifaire et Renseignement Tarifaire Contraignant ;
  • Valeur en douane et ses implications (redevances, prix de transfert, incoterms, conventions d'ajustement, de valeurs provisoires, etc.) ;
  • Origine non préférentielle et Made in, origine préférentielle, déclaration sur l'origine, statut d'exportateur agréé ou enregistré, Renseignement contraignant sur l'origine.

– Politique commerciale de l'UE :
  • Tarif douanier commun, SPG, contingents et suspensions tarifaires
  • Antidumping, antisubventions et sauvegarde

– Commerce durable et chaînes d'approvisionnement :
  • Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF/CBAM)
  • Lutte contre la déforestation importée (RDUE)
  • Interdiction des produits issus du travail forcé

– Conformité du commerce internationale :
  • Revue des pratiques, des autorisations douanières et des procédures internes des entreprises
  • Conception et mise en place de procédures internes et de programmes de conformité

Taxes énergétiques et environnementales

Notre équipe assiste également ses clients sur les aspects suivants de la fiscalité énergétique et environnementale :

– Accise sur les énergies :
  · filière de l'électricité (ex. TICFE) ;
  · filière du gaz naturel (ex. TICGN) ;
  · filière des produits pétroliers (ex. TICPE) ;
  · filière du charbon (ex TIC) ;
  · filière énergie renouvelable dans le transport (TIRUERT).

– Taxe générale sur les activités polluantes (TGAP)

Notre équipe accompagne ses clients sur toutes questions relatives à ces taxes et portant notamment sur : champ d'application, fait générateur, exemptions, tarifs particuliers ou réduits, demandes de remboursements, formalités.

Accise sur les alcools et tabacs – Octroi de mer

Accise : la production, la vente et la circulation d'alcools (et compris les alcools dénaturés) et de tabacs manufacturés dans l'Union Européenne sont strictement encadrées.

Notre équipe assiste ses clients notamment pour les questions suivantes :

– statut des opérateurs ;
– circulation et livraison des alcools et tabacs ;
– régime suspensif et en droits acquittés ;
– comptabilité matières et obligations déclaratives.

Octroi de mer

Cette imposition spécifique, plusieurs fois réformée le cas échéant à la lumière de contraintes européennes, est applicable dans les DROM à l'importation ou sur la production locale et est contrôlée et recouvrée par l'administration douanière.

Notre équipe assiste de nombreux opérateurs notamment sur les questions :

– de taux de l'octroi de mer et de l'octroi de mer régional ;
– de la détermination du caractère imposable des opérations ;
– de cas d'exonération.



Notre approche

Une pratique reconnue

Notre équipe est reconnue tant par ses clients que par les guides et classements.

Une capacité d'intervention globale

Nous anticipons les besoins de nos clients en leur délivrant des conseils sur leur politique dans l'ensemble des domaines relevant des opérations douanières, de la fiscalité énergétique et environnementale et des accises, en leur apportant l'expertise nécessaire ou en effectuant des missions de revue de leurs pratiques douanières. Nous accompagnons aussi nos clients pour leurs demandes de remboursement de droits de douanes ou de taxes nationales.

Nous assistons également nos clients dans le cadre de leurs litiges, quel que soit le stade (contrôle ou contentieux) : réponses aux avis de résultats d'enquêtes, contestations de PDA et d'AMR ou de décisions administratives de rejet (par exemple de demandes de remboursement), transactions, procédures devant les tribunaux civils, administratifs ou pénaux et les cours, recours aux expertises, QPC ou questions préjudicielles, Comité du contentieux fiscal, douanier et des changes, etc.

Une disponibilité maximale

Afin de répondre au mieux aux attentes de nos clients, nous leur assurons la plus grande disponibilité et le suivi personnalisé de leurs dossiers.

Nos clients

Nous conseillons tous types d'entreprises ayant des activités commerciales internationales (importations, exportations, etc.), de la PME au grand groupe, dans des secteurs variés relatifs aux produits industriels, aux différents produits énergétiques, aux boissons alcooliques, au tabac, à l'alimentation, aux produits de grande consommation, au textile, aux déchets, aux produits de haute technologie, œuvres d'art ou encore aux produits pharmaceutiques et dispositifs médicaux.

Notre équipe

Une équipe de spécialistes en « Douane, accises et taxes énergétiques et environnementales » coordonnée par deux associés.



Denis Redon

Avocat associé
T +33 1 47 38 56 32
E denis.redon@cms-fl.com



Nathalie Petrignet

Avocate associée
T +33 1 47 38 56 28
E nathalie.petrignet@cms-fl.com



Karim Soussi

Avocat counsel
T +33 1 47 38 43 13
E karim.soussi@cms-fl.com



Iliasse Chari

Avocat
T +33 1 47 38 40 39
E iliasse.chari@cms-fl.com

Implantations CMS

The Americas

Bogotá
Lima
Mexico City
Santiago de Chile
São Paulo
Silicon Valley*

Europe

Aberdeen
Amsterdam
Antwerp
Barcelona
Belgrade
Bergen
Berlin
Bratislava
Bristol
Brussels
Bucharest
Budapest
Cologne
Dublin
Duesseldorf
Edinburgh
Frankfurt
Funchal
Geneva
Glasgow
Gothenburg
Hamburg
Istanbul
Kyiv
Leipzig
Lisbon
Liverpool
Ljubljana
London
Luxembourg
Lyon
Madrid
Manchester
Milan
Monaco
Munich
Oslo
Paris
Podgorica
Poznan
Prague
Reading
Rome
Sarajevo
Sheffield
Skopje
Sofia
Stavanger
Stockholm
Strasbourg
Stuttgart
Tirana
Vienna
Warsaw
Zagreb
Zurich



Africa

Casablanca
Ebene
Johannesburg
Luanda
Maputo
Mombasa
Nairobi

Middle East

Abu Dhabi
Dubai
Muscat
Riyadh
Tel Aviv

Asia-Pacific

Beijing
Bengaluru
Brisbane
Chennai
Gurugram
Hong Kong
Hyderabad
Mumbai
New Delhi
Shanghai
Singapore
Sydney

*Representative Office

CMS Francis Lefebvre Avocats
2 rue Ancelle
92522 Neuilly-sur-Seine Cedex
France

T +33 1 47 38 55 00

CMS Francis Lefebvre Avocats, entité opérant sous la forme d'une société d'exercice libéral à forme anonyme (S.E.L.A.F.A.), est membre de CMS LTF Limited (CMS LTF), une société à responsabilité limitée par garantie constituée en Angleterre et au Pays de Galles (n° 15367752) dont le siège social est situé à Cannon Place, 78 Cannon Street, Londres EC4N 6AF, Royaume-Uni. CMS LTF coordonne l'organisation CMS de cabinets d'avocats indépendants. CMS LTF ne fournit aucun service à la clientèle. Ces services sont uniquement fournis par les cabinets membres de CMS LTF dans leurs juridictions respectives. CMS LTF et chacun de ses cabinets membres sont des entités séparées et juridiquement distinctes, et aucune de ces entités n'a le pouvoir d'engager l'autre. CMS LTF et chaque société membre ne sont responsables que de leurs propres actes ou omissions et non de ceux des autres. Le nom de marque « CMS » et le terme « cabinet » sont utilisés pour désigner tout ou partie des entreprises membres ou de leurs bureaux.

De plus amples informations sont disponibles sur le site cms.law.

cms.law/fl

© CMS Francis Lefebvre (novembre 2026).